

## BB/17

### CABINET PARTICULIER DU MINISTRE

**Intitulé :** MINISTÈRE DE LA JUSTICE - CABINET PARTICULIER DU MINISTRE

**Niveau de classement :** sous-série du cadre de classement

**Dates extrêmes :** [1776], 1815-1848

**Importance matérielle :** 25 m.l. (148 articles).

**Conditions d'accès :** librement communicable.

**Noms des producteurs :** ministère de la Justice, bureau du cabinet.

#### Histoire des producteurs :

Dès l'organisation du ministère de la Justice en 1791, figurent, à côté du ministre, un secrétaire général et un secrétariat. À partir du Directoire, le secrétariat est étoffé par un bureau particulier. Succédant à ce dernier, le « cabinet particulier » apparaît sous la Restauration. Secrétariat, bureau ou cabinet particulier ont pour attribution les affaires qui ne relèvent pas de la compétence des autres bureaux ou celles dont le ministre se réserve l'examen : il peut s'agir d'affaires insignifiantes ou au contraire d'affaires politiques de grande importance. Le cabinet du ministre de la Justice au sens actuel du terme ne s'est constitué qu'à partir de la décennie 1875-1885. Le poste de secrétaire général qui a souvent alterné au cours du XIX<sup>e</sup> siècle avec celui de sous-secrétaire d'État à la Justice disparaît en 1887.

#### Histoire de la conservation :

Afin de faciliter les recherches dans ce fonds, l'archiviste Léon Lecestre l'a divisé en deux parties en 1926 : il a extrait des liasses formées antérieurement les pièces jugées par lui les plus intéressantes, dont il a conservé la première numérotation, précédée désormais de la lettre A, la lettre B ayant été affectée aux autres.

#### Présentation du contenu :

Concernant la période 1815-1848, la correspondance courante du cabinet particulier du ministre a été répartie en deux parties lors de son classement :

- les pièces cotées A, supposées avoir un « intérêt historique », se rapportent à l'esprit public (rapports de procureurs, surveillance de l'opposition, élections, etc.), au Conseil d'État (procès-verbaux des séances), aux travaux publics (notamment chemins de fer et canaux), aux voyages des princes et souverains, à la presse (statistiques d'abonnés, poursuites et saisies) et aux tribunaux (renseignements politiques sur les magistrats, audiences de rentrée, vote des jurés, justice dans les colonies).
- Les documents cotés B (« travail courant ») ont un intérêt purement administratif (accusés de réception et lettres d'envoi diverses, lettres de recommandation, pétitions, demandes de places, etc.).

**Instruments de recherche :** Voir l'*État des inventaires*

#### Sources complémentaires :

##### - Autres parties du même fonds :

Archives nationales (Paris) : des documents de même nature que ceux conservés en BB/17B (demandes de places notamment) sont conservés dans la sous-série BB/5 mais ils ne présentent pas un très grand intérêt historique et ne concernent l'administration de la justice qu'indirectement. La sous-série BB/30, très composite, comprend des documents qui ont souvent un caractère politique et qui proviendraient, semble-t-il, en assez grand nombre du cabinet du ministre de la Justice (jusqu'à la 5<sup>e</sup> République).

#### Sources de la notice :

- Ségolène de Dainville-Barbiche, *De la justice de la Nation à la justice de la République, 1789-1940. Guide des fonds judiciaires conservés au Centre historique des Archives nationale*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 2004, in-8°, 323 p.

- Jean-Claude Farcy (sous la direction de Philippe Vigier), *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958)*, Cnrs Éditions, 1992, 1175 p.

- *État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent*, tome IV (versements du ministère de la Justice).

- *Les Archives nationales. État général des fonds* (tome II), publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, 1978.

**Date de la notice** : 2006 (mise à jour en 2010)

**Auteurs de la notice** : Danis HABIB (Pierre THILLIEZ et Ségolène de DAINVILLE-BARBICHE)

## BB/17A

BB/17A/1 à 57.	Correspondance (premier groupe), classée dans l'ordre chronologique. 1815-1832.
BB/17A/58.	<i>Cote vacante.</i>
BB/17A/59 à 96.	Correspondance (premier groupe). 1827-1843.
BB/17A/97.	<i>Cote vacante.</i>
BB/17A/98 à 101.	Correspondance (premier groupe). 1837-1839.
BB/17A/102.	<i>Cote vacante.</i>
BB/17A/103 à 110.	Correspondance (premier groupe). 1838-1839.
BB/17A/111 et 112.	<i>Cotes vacantes.</i>
BB/17A/113 à 115.	Correspondance (premier groupe). 1840-1843.
BB/17A/116 et 117.	<i>Cotes vacantes.</i>
BB/17A/118 à 120.	Correspondance (premier groupe). 1841-1843.
BB/17A/121 à 123.	<i>Cotes vacantes.</i>
BB/17A/124 à 126.	Correspondance (premier groupe). 1837-1845.
BB/17A/127 à 129.	<i>Cotes vacantes.</i>
BB/17A/130 à 132.	Correspondance (premier groupe). 1843.
BB/17A/133 à 135.	<i>Cotes vacantes.</i>
BB/17A/136 à 140.	Correspondance (premier groupe). 1844-1846.
BB/17A/141 à 144.	<i>Cotes vacantes.</i>
BB/17A/145 à 146.	Correspondance (premier groupe). 1846.
BB/17A/147.	<i>Cote vacante.</i>
BB/17A/148 à 149.	Correspondance (premier groupe). 1846-1848.
BB/17A/150 à 153.	Correspondance : objets divers. 1776-1789, 1815-1847.
BB/17A/154.	Autographes. 1816-1847.

## BB/17B

BB/17B/1 à 150.	Correspondance (second groupe). 1815-1848. Documents classés dans l'ordre chronologique, comprenant une seule catégorie jusqu'à 1830 (articles 1 à 75), puis, intercalées par année ou par groupe de quelques années, deux catégories nouvelles, l'une, à partir de 1831, contenant des minutes de réponses à des lettres de recommandation relatives au personnel judiciaire, et l'autre, à partir de 1842, contenant des minutes de réponses à des lettres de recommandation relatives aux officiers ministériels et à quelques autres affaires.
-----------------	---